

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Le Sr Magnac Louis
profession de Curé - desservant
natif de St. Julien aux Bois dep de la Corrèze
demeurant à Saurac-de-Marmiesse
allant en Turquie d'Asie sept
âge de 41 ans taille d'un mètre 65 centes
cheveux châtain front découvert
sourcils châtain yeux noirs
nez assez fort bouche moyenne
barbe " menton rond
visage allongé teint mat

SIGNES PARTICULIERS

néant

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le vingt-deux avril
mil huit cent quatre vingt neuf cent trois

Signature des témoins

Signature du porteur

H. Zalcman
Kavaler

Magnac

N° 7 du Registre

du Cantal

P. S. et,

Magnac,
Bois (Corrèze),

D. Marmiesse,

dont il est le

porteur de vous
Sirey en
dans la Syrie

P. S. et,

avec remerciements
ments respectueux

le 22 avril 1903.

Magnac



A Monsieur le Préfet du Cantal
à Aurillac

Monsieur le Préfet,

Signalement:

Age: 41 ans
 Taille: 1 m 65
 Cheveux: Châtain
 Front: découvert
 Yeux: noirs
 Nez: assez fort
 Bouche: moyenne
 Menton: rond
 Visage: allongé
 Dent: mar
 Sourcil: châtain

Je soussigné, Louis Moagnac,
 né à Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze),
 et domicilié à Sansac-de-Marmogne,
 canton d'Aurillac Sud, dont il est le
 curé-doyen, a l'honneur de vous
 prier de vouloir bien lui délivrer un
 passe-port pour voyager dans la Syrie
 et dans l'Arabie.

Il vous prie aussi,

Monsieur le Préfet,

de recevoir, avec milleux remerciements,
 l'assurance de ses sentiments respectueux.

Sansac-de-Marmogne, ce 22 avril 1850.

L. Moagnac
 Curé